



**Master  
Biodiversité, Écologie et Évolution**

**Parcours Sociétés et Biodiversité**

**Deuxième année  
Finalité Diversité culturelle et Diversité Biologique  
(M2 SeB DCDB)**

## **La végétalisation habitante dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris**

*Place des Fêtes*

### **Rapport d'étude et d'expertise**

Diana Aguado, Guillaume Kerdoncuff, Natascha Nitschek, Armelle Supervie

7 Décembre 2020



## Remerciements

Nous tenons grandement à remercier les personnes qui ont accepté de réaliser les entretiens et qui ont été très coopératifs malgré la situation sanitaire actuelle.

Nous remercions également nos encadrants, Richard Raymond et Léo Mariani pour leur aide et leurs retours sur le projet.

Nous remercions tous nos camarades de classe DCDB pour leur soutien et pour avoir joué le jeu de la communication intergroupe malgré les difficultés liées au confinement.

## **Sommaire**

**Contexte**

**Problématique**

**Méthodologie commune**

**Choix du terrain**

**Notions communes**

### **I - Les motivations pour la végétalisation habitante en espace public**

I-1 Redonner du plaisir aux sens et du sens à l'espace urbain par les liens

I-2 "Essaimer" pour mieux impliquer et végétaliser l'espace public

I-3 Au-delà des motivations consensuelles

### **II - Les freins limitant ces pratiques de végétalisation**

II-1 Les moyens nécessaires

II-2 Du problème de la gestion collective

II-3 Faire avec les services municipaux

### **III - Les stratégies de pérennisation des pratiques de végétalisation habitante :**

III-1 Faire tenir un pied d'arbre "ensemble" : entre confiance et vigilance

III-2 Mobilisation des moyens par la création d'un réseau

III-3 Espèces pérennes, espaces durables

III-4 Le pied d'arbre comme bien commun

**Limites**

**Conclusion**

**Préconisations**

**Annexes**

## Contexte

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris accorde une attention particulière à la participation des habitants en matière de végétalisation. Cette participation revêt des formes variées, collectives ou individuelles, de même qu'elle sollicite des espaces différents allant des pieds d'arbres aux jardins partagés, en passant par les toits et les cours intérieures. Dans le domaine public, l'émergence de permis de végétaliser en 2015 est associée à certains défis, parmi lesquels l'entretien continu de ces dispositifs. Dès son lancement, cette initiative a suscité de l'enthousiasme de la part des habitants, tandis que son abandon apparent est relevé et parfois regretté par différents acteurs. Derrière ces constats se pose la question de l'entretien de la végétalisation participante en milieu urbain.

## Problématique

La ville de Paris donne l'opportunité aux parisiens de jardiner dans l'espace public en les invitant à investir les mobiliers urbains mis à disposition ou bien en encourageant la végétalisation des espaces situés aux pieds des arbres. Individuelle ou collective, cette végétalisation participante est encadrée par la Charte de la végétalisation de l'espace public parisien et une série de recommandations de bonnes pratiques. Or, certains dispositifs de végétalisation habitante font l'objet de critiques de la part d'une partie de la population. Ils sont jugés mal entretenus, voire à l'abandon.

Notre étude vise donc à comprendre comment les ressentis et les perceptions des habitants à l'égard de la végétalisation peuvent nous renseigner sur les raisons de l'abandon de la végétalisation participative dans le XIX<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Forts de cette approche, nous proposerons des pistes d'actions permettant de faire face à l'abandon apparent de certains de ces dispositifs végétaux.

Le XIX<sup>ème</sup> arrondissement de Paris se caractérise par sa diversité socio-économique et ses initiatives de végétalisation habitante développées. Pour cette raison, une étude comparative sera menée sur quatre secteurs du XIX<sup>ème</sup> arrondissement de Paris : Le Plateau, Bas-Belleville, Stalingrad et Place des Fêtes. Celle-ci permettra d'analyser finement les différentes motivations mais aussi les freins à ces pratiques de végétalisation habitante. Il s'agira de comprendre :

- Qui sont les personnes et les collectifs qui s'impliquent dans la végétalisation, et quelles sont leurs motivations ?
- Quels freins perçoivent-ils à la pérennité d'une installation végétale ou à l'implication dans un nouveau projet de végétalisation ?
- Quelles stratégies sont mises en œuvre dans la pérennisation des installations végétales au niveau individuel et collectif ?

## Méthodologie commune

Étudiants du master Diversité Culturelle Diversité Biologique (MNHN), nous utilisons diverses approches pour étudier les interactions entre sociétés et environnement, dont la végétalisation

participative relève. Ainsi, l'abandon ou le défaut d'entretien apparent de végétaux dans l'espace public est une question à laquelle nous pouvons répondre finement par différentes approches, allant de la récolte de témoignages aux observations, mêlant des données quantitatives et qualitatives. La situation sanitaire actuelle nous a empêché d'avoir une interaction directe avec nos interlocuteurs. Cela nous a amené à adapter notre méthodologie sur la base suivante :

- **Soumission d'un nuancier de photographies de pieds d'arbres**

Nous avons proposé un questionnaire en ligne présentant différents pieds d'arbres à différents stades d'entretiens en fonction de critères préétablis : *la présence et l'état des bordures* (matériaux / état / hauteur de la barrière), *la densité et l'état de la couverture végétale* (faible / forte / spontanée) et *la présence ou non de déchets* (organiques / anthropiques). L'objectif de ce nuancier était de saisir comment les habitants se représentent une végétation bien ou mal entretenue. Nous avons recueilli soixante-dix-huit réponses provenant principalement de Paris mais plus généralement de France, avec 48,8% de personnes de moins de 30 ans, 29,8% de personnes entre 30-50 ans et 21,5% de plus de 50 ans.

- **Entretiens semi-directifs**

Dans chacun des secteurs, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 14 personnes détentrices ou ayant détenu un permis de végétaliser, ou de personnes sans implication connue dans le jardinage. Cette méthode des sciences humaines et sociales se concentre sur les dires d'acteurs et permet d'être au plus près des problématiques du terrain. Les conversations ont été enregistrées et transcrites à des fins d'analyse, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données.

Personnes interrogées	Nombres
Végétaliseurs de pieds d'arbres ou bacs	6
Végétaliseurs impliqués dans jardins partagés uniquement	5
Non-végétaliseurs	3
<b>Total entrevues</b>	<b>14</b>

Tableau 1: répartition des entrevues

- **Observations**

Une première récolte de données sur le terrain nous a permis de rassembler des photographies des dispositifs de végétalisation à analyser ainsi que de repérer des acteurs à interroger.

## Choix du terrain

Le secteur de la Place des Fêtes, au Sud-Est du XIXème arrondissement de Paris, permet d'aborder la question du rôle du collectif dans la pérennité de dispositifs de végétalisation notamment de par son riche tissu associatif observé sur le terrain. Ce secteur est délimité notamment par la rue de Belleville au Sud, frontière avec le XXe arrondissement de Paris, et la rue de Mouzaïa au Nord qui délimite ce secteur du quartier Danube. Il est enserré à l'Ouest par le quartier du Plateau, avec pour extrémité les Buttes Chaumont et à l'Est par le quartier de portes des Lilas. La

majorité des rues transversales de ce secteur sont orientées vers la place centrale, la Place des Fêtes, considérée comme très “minérale”(Entretiens n°4, 10 et 5). Sur celle-ci se trouvent de grands ensembles HLM, construits dans les années 60-70. Ces HLM sont à l’origine d’une très forte densité de population et d’un multiculturalisme important. Deux zones en particulier sont classées comme QPV, quartier politique de la ville, ceci impliquant entre autres que plus d’un habitant sur quatre de ces zones vivent sous le seuil des bas revenus [1]. Selon notre observation, cette place est très animée : beaucoup de personnes, tous âges confondus, s’y retrouvent, que cela soit pour des jeux de rollers, de skate, de football, ou encore pour le marché. Le secteur possède aussi une grande diversité car les périphéries sont composées de petites maisons, tel que le quartier de la Mouzaïa, où plusieurs pieds d’arbres ont été identifiés. La végétalisation habitante de Place des fêtes rassemble surtout des bacs. Cette différence s’explique par nos entretiens par le fait que le sol du quartier de la Mouzaïa est poreux, il n’est donc pas possible d’y construire des HLM et les arbres peuvent pousser tandis que la place des Fêtes est construite sur un parking qui ne permet pas sa végétalisation (Entretien n°4). Le quartier est aussi marqué par la présence active de jardins partagés et d’une vie associative très dynamique qui stimulent les actions de participation individuelle et collective.

C’est pourquoi, les résultats de nos analyses d’entretiens nous ont permis d’apporter des réponses aux problématiques communes touchant à la fois aux **profils** des personnes impliquées dans ces démarches, à **leurs motivations** mais aussi **aux freins** qu’ils rencontrent pour mener à bien leur activité ainsi que **les stratégies** qu’ils mettent en oeuvre pour pallier aux difficultés. Dans le secteur sur lequel nous avons choisis de nous concentrer, **la thématique du collectif est cependant apparue comme élément pivot de réponse pour toutes ces problématiques**. Bien souvent dans le cas de notre étude la végétalisation ne se fait pas seule et les liens sociaux font partie des motivations soulevées dans la majorité des entretiens. Les freins principaux sont également liés à la question d’une gestion collective, où les acteurs divers mais aussi les objectifs multidimensionnels de cette démarche font émerger un besoin de co-responsabilité. C’est par ailleurs aussi le fait de pratiquer ensemble qui constitue une stratégie majeure, favorisant l’encouragement des citoyens à poursuivre leur démarche. Néanmoins, une question centrale peut guider l’ensemble de nos propos: où commence et où s’arrête le collectif et comment faire en sorte que cette végétalisation prenne de l’importance aux yeux de tous ?

## Notions et définitions

### Entretien - Abandon

Selon la définition qu’en donne le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), l’entretien correspond à “l’action de tenir quelque chose en bon état” ainsi qu’aux “soins, nettoyages, réparations, apport d’éléments ou de produits nécessaires à cette opération” et les “frais qui en résultent”. L’entretien horticole et la propreté du dispositif de végétalisation sont deux critères importants auxquels doivent théoriquement s’engager les citoyens lorsque, par le biais de leur “permis de végétaliser”, ils adhèrent à la Charte de végétalisation de l’espace public parisien. L’abandon suppose que l’individu cesse de s’occuper de son dispositif. Pourtant le manque d’entretien peut aussi être lié à des facteurs autres qu’un abandon réel de la part du titulaire.

### Collectif - Réseau

Le collectif renvoie ici à un ensemble de personnes liées par des traits ou des comportements communs, ici le fait de jardiner. Les collectifs peuvent se former par le biais de divers moyens (voisinage, jardin partagé, associations...) et pour différents intérêts (besoin d'aide physique, de connaissance, d'aide matérielle...). L'apparition de collectifs se fait assez spontanément par la naissance d'interactions de diverses natures mais aussi d'entraide, d'échanges, de dons et de transmissions pour pallier une prise en charge individuelle. Sur un même secteur géographique, des voies de communications émergent entre différents individus et contribuent à stabiliser l'existence de liens et d'échanges, favorisant la réussite de la végétalisation à différents niveaux.

### Valeur - Valoriser

\_\_\_\_\_ La valeur de la végétalisation est la manière dont on évalue sa qualité, son utilité ou le sens qu'elle fait. Si la ville de Paris accorde une certaine valeur à la végétalisation pour tous les bénéfices qu'elle énumère dans sa Charte, celle-ci ne fait pas, aux yeux des enquêtés, forcément l'objet d'une valorisation suffisante à différentes échelles, ou du moins pas par les moyens qu'elle emploie. L'exemple de pieds d'arbres bétonnés pose la question de savoir si ceux-ci prennent uniquement de la valeur à travers le "permis de végétaliser" qui y est associé ou s'il en hérite aussi à travers le végétal présent lui-même.

## **I - Les motivations pour la végétalisation habitante en espace public**

Afin de comprendre comment favoriser la végétalisation de l'espace public par les habitants dans le secteur de la Place des Fêtes, il convient d'analyser les motivations de ses habitants quant à cette pratique. La végétalisation de l'espace public, en particulier des pieds d'arbre, est bien vue par la majorité des personnes interrogées. L'analyse des entretiens indique que, majoritairement, **les enquêtés aiment que les rues du quartier de Place des Fêtes soient végétalisées**. Pour les pieds d'arbres plus spécifiquement, il en est de même. L'analyse des résultats du nuancier le montre, à l'échelle de Paris, que **la présence d'une couverture végétale importante et fournie est appréciée** par les gens.

### **I-1 Redonner du plaisir aux sens et du sens à l'espace urbain par les liens**

Certains enquêtés ont auparavant habité en milieu rural, et la pratique du jardinage qu'ils avaient leur manque aujourd'hui, ce qui constitue une motivation pour la végétalisation de l'espace public. Si certains se sont lancés par hasard dans cette entreprise, il ressort de nos entretiens que l'intérêt pour le monde végétal ou l'"amour de la nature" trouvent ici une manière de s'incarner dans une pratique régulière de jardinage, alors même que certains n'ont jamais eu la possibilité de jardiner dans leur vie. Il s'agit également pour certains d'une découverte dont l'apprentissage progressif "par ses propres moyens" constitue une source de plaisir et de bien-être. Le besoin de se relier à la matérialité de la terre, des végétaux et de l'environnement en contexte urbain fait sens pour la majorité des végétaliseurs interrogés. Le fait de jardiner apporte aux interrogés du plaisir à plusieurs égards. Le plaisir est lié à la pratique en elle-même, comprise comme le fait de "faire

quelque chose avec les mains”, d’aimer “trifouiller la terre” mais aussi de suivre le cycle des végétaux et de se laisser imprégner par un certain esthétisme. Un enquêté nous dit par exemple :

*“ça nous rapproche du temps et des saisons passées. On voit les feuilles d’arbres qui poussent, qui grandissent, qui se développent bien. Puis y a les fleurs, les fruits et les feuilles qui changent de couleur et qui tombent. Ça c’est beau. Ça nous donne une espèce de saisonnalité.” (Entretien n°5)*

La créativité et l’expérimentation sont également associés à cette notion de plaisir pour les enquêtés. Exprimer une sensibilité artistique par le fait de placer des poèmes, de personnaliser son pied d’arbre grâce à de l’art brut”(Entretien n°10), fait de matériel de récupération, est un critère important de motivation pour certains. Fabriquer de ses mains et faire “des choses d’une manière intuitive” donnent aux végétaliseurs interrogés la possibilité de renouer avec une certaine écologie de la sensation ou du sensible (Ingold, 2013). Certains enquêtés apprécient se donner le temps nécessaire à la connaissance que requiert leur pratique, ce qui dans un contexte de vie parisienne, n’est pas toujours possible. Le temps dont disposent les végétaliseurs est d’ailleurs un biais de nos analyses, puisque la majorité d’entre eux sont retraités. Or, c’est aussi le fait de se lier à la saisonnalité des végétaux, et leur temporalité, qui permet de renouer avec cette disponibilité. Si beaucoup souhaitent en apprendre davantage par des formations formelles, d’autres valorisent l’expérience au travers de laquelle des “capacités, sensibilités et orientations” sont autorisées à se développer progressivement et par un contact répété avec le dispositif en question (Ingold, 2013 : 49). Cependant, ceci n’est pas toujours en accord avec les exigences de l’espace urbain ou celui du permis.

Selon les enquêtés, c’est aussi le fait d’ “embellir la rue” et son “cadre de vie” qui contribue à une appropriation de l’espace et à un nouveau regard sur la ville. Le bien-être qui en découle est donc à la fois visuel et esthétique, autant que “thérapeutique” lorsqu’il s’agit d’y participer activement. Beaucoup d’entre eux ont la sensation de contribuer à un bien-être collectif à tel point que certains se sont fait interpellés par des passants pensant qu’ils étaient “jardiniers de la ville de Paris”. Une autre considère que c’est un “travail gratuit”, ce qui indique que l’engagement de l’individu est aussi perçu comme étant d’intérêt général.

Outre le fait que la croissance des liens sociaux participe aussi à engendrer, à travers la végétalisation, une **appropriation de l’espace** par les personnes interrogées, c’est aussi par la capacité d’agir sur celui-ci qu’elle émerge. Gagner en agentivité, comprise dans les sciences sociales comme la capacité d’action d’un être, semble favoriser l’émergence d’un nouveau regard sur la ville et sur un environnement qui dépasse alors le “complètement privé” pour reprendre les termes d’une personne interrogée (Entretien n°12). Il s’agit alors d’une motivation liée à la “possibilité” qu’ont les citoyens “d’agir sur leur environnement immédiat qui n’est pas seulement l’environnement privé”.

Le rôle du collectif est central dans nos entretiens. D’une part, il permet de trouver un encouragement et une certaine réciprocité dans un engagement souvent confronté à des difficultés d’origine diverses, qui peuvent être personnelles, liées au contexte de la pratique ou au manque de moyens. Et d’autre part, il indique, selon la plupart des entretiens, que la vie sociale du quartier, impliquant divers acteurs, est enrichie et potentiellement amplifiée aux yeux des interrogés. Ce qui constitue une source de motivation pour les participants et une des grandes opportunités de cette entreprise publique.

## I-2 “Essaimer” pour mieux impliquer et valoriser la végétalisation



Plusieurs individus ont évoqué la végétalisation d'autres villes et bien qu'ils soient conscients que le contexte parisien est particulier, il convient de noter que l'idéal d'une végétation qui prend de la valeur aux yeux d'une majorité de personnes et usagers de l'espace est précisément ce qui stimule la comparaison en question. Pour ces enquêtés, il s'agit de se questionner sur les possibilités d'une sensibilisation socio-culturelle, comme s'ils ressentiaient qu'il existe aussi un frein symbolique à une valorisation plus générale du végétal en contexte urbain parisien. Sans doute cela contribuerait-il à une plus grande motivation. A la question de savoir si l'abandon des dispositifs est lié à une pratique en solitaire, une de nos enquêtées répond :

*“peut-être aussi qu'il n'y a pas un encouragement très global ! Y a peut-être des pays dans lesquels il y a une culture davantage tournée vers cette végétalisation. [...] Si le goût de la terre, du jardinage, de semer, planter, voir pousser était plus répandu, tous les pieds d'arbres, à mon avis, seraient végétalisés. Et peut-être qu'il n'y a pas ce courant très positif” (Entretien n°6)*

Pour beaucoup, la végétalisation de l'espace public est intéressante pour sa capacité à stimuler les échanges et la création de liens sociaux à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse du voisinage, des associations, d'autres structures institutionnelles à proximité ou de jardins partagés. L'espace public étant à l'usage de tous, cela signifie donc que le dispositif de jardinage stimule la curiosité et les remarques des passants dans beaucoup de cas. Et cela motive les végétaliseurs interrogés. Ceux-ci sont aussi encouragés dans leur démarche notamment grâce aux liens qui les rattachent à d'autres personnes ayant un même intérêt pour la pratique. Mais ils aimeraient pouvoir intéresser davantage de personnes, faire “essaimer” des initiatives qui émanent aussi parfois d'une première expérience dans les jardins partagés. De notre enquête ressort la volonté de certains d'impliquer davantage de personnes comme c'est le cas pour cette femme :

*« alors l'an dernier, avec une voisine qui habite dans la rue, on a proposé une p'tite promenade [...], on a fait une promenade en visitant les différents lopins de la rue. Bon y avait pas grand monde qui est venu. C'est difficile d'organiser quelque chose, d'intéresser les gens de façon structurée. Il faudrait avoir des horaires fixes et là ça devient très contraignant, de dire par exemple : ‘le premier dimanche du mois, si vous voulez venir, on va s'occuper du lopin ensemble’. J'y pense mais je le fais pas parce que concrètement, c'est compliqué.” (Entretien n°12)*

L'enjeu éducatif de cette végétalisation a souvent été relevé par les personnes interrogées, qu'il s'agisse d'impliquer des enfants ou de permettre, même à un certain âge, de découvrir la pratique du jardinage ou d'en apprendre davantage. Permettre aux enfants “de toucher, de manipuler” ou de goûter à une framboise directement cueillie sur l'arbrisseau, est une opportunité qui n'est pas forcément commune en contexte urbain et qui a donc son intérêt au niveau pédagogique. Une des enquêtées nous dit à propos du bien collectif :

*“il faut qu'on arrive à l'idée de bien collectif donc là je crois qu'il y a une très grosse question d'éducation. Vous avez des adultes qui s'y mettent, mais on est quand même dans un quartier où il y a tous les pays du monde. donc c'est pas par les parents qu'on peut tellement agir, mais c'est par les enfants. Pour ça que je dis que c'est par l'éducation à l'école.” (Entretien n°4)*

Entre engagement individuel et collectif, motivation personnelle et intérêt général, les enquêtés voient à travers les dispositifs de végétalisation l'occasion de réfléchir sur la notion de bien collectif et citoyen. L'enjeu pédagogique et le fait de vouloir lier la végétalisation des espaces

publics aux divers enseignements des enfants met en lumière la question d'une valorisation socio-culturelle à échelle plus large, souvent évoquée par les enquêtés. Car très souvent, ce n'est pas une pratique totalement solitaire qui les motive, bien au contraire. Certains voient beaucoup d'intérêt dans le fait de rendre public leurs propres sensibilités, et souhaitent impliquer plus largement la diversité des usagers de l'espace.

Pour les personnes interrogées qui végétalisent, cette démarche est l'occasion de fréquenter l'espace public d'une autre manière. Passer plus de temps dehors leur permet de se sensibiliser à l'écologie de manière pratique. Car si certains semblent avoir plus de connaissances que d'autres, l'immersion dans l'environnement et le suivi des végétaux font exister des éléments qui, bien souvent, passent inaperçus lorsqu'on ne fait que passer dans une rue ou sur une place publique. Ce qui est rendu visible par la pratique comme les facteurs environnementaux et climatiques (pluie, sécheresse, ensoleillement, vent...), la saisonnalité (cycle des végétaux, végétaux plus ou moins adaptés pour telle ou telle saison), la présence d'insectes, les adventices ou encore le besoin des plantes (en nutriments, en lumière, en eau...) permet aux végétaliseurs de se rendre plus sensible aux questions écologiques. Et si l'enjeu environnemental réel et plus global de cette pratique publique n'est pas certain aux yeux de tous, le principal enjeu réside pour ceux-ci dans la possibilité de redonner une place à la nature en ville tout en établissant de nouveaux liens avec celle-ci. Il s'agit donc d'une éducation à l'attention (Ingold, 2001) là où les stimulations parfois importantes de la vie parisienne ne la permettent pas toujours.

### I-3 Au-delà des motivations consensuelles

Les motivations de cette végétalisation peuvent aussi émaner d'un désir individuel ou collectif de recréer un espace différent pour lui donner une fonction différente. Empêcher par exemple un groupe de poursuivre des activités qui sont pour certains une menace de la tranquillité d'une vie de quartier peut donc devenir un prétexte à la végétalisation et c'est ici aussi qu'on constate que les objectifs varient, mettant en lumière leur nature multidimensionnelle ainsi que l'ambiguïté de la notion d' "intérêt général".

Cet aspect touche également la motivation **esthétique** que trouvent les végétaliseurs à s'engager dans cette démarche. Il est "magnifique" pour certains, y compris les passants, de voir les végétaux fleurir, dans toute leur diversité de formes et de couleurs mais pour d'autres, cela ne va pas de soi car les formes de sensibilités varient aussi selon les individus. En ce sens, une des enquêtées répond :

*"quand vous me demandiez "est-ce que vous laissez des plantes sauvages pousser dans les bacs", et bien moi c'est juste qu'elles sont jolies. Donc que je les laisse, ça voudrait dire que c'est pas très bien entretenu. [...] Donc c'est pour ça que l'entretien et d'ailleurs ça fait partie des choses des lignes de conflit, il y a les adeptes dans les jardins, pour caricaturer, des jardins à la française et puis d'autres des jardins anglais, qui laissent la nature un peu plus sauvage" (Entretien n°10)*

Au-delà de ces différentes sensibilités, certains pensent que le fait de pouvoir cueillir quelques fruits et légumes, ou encore des plantes aromatiques, constitue une motivation supplémentaire pour dépasser la simple fonction esthétique de ce genre de dispositifs. En effet, pour certains, ce serait l'occasion d'impliquer et d'intéresser davantage de personnes, tout en dépassant l'idée que végétaliser serait un "luxe" pour ceux qui ont "du temps à perdre". L'enjeu est peut-être ici celui de dépasser la logique de loisirs pour que ces dispositifs gagnent en valeur. La preuve en est, selon certains, que les plantes nourricières stimulent davantage de vols sur certains dispositifs.

Enfin, l'on peut noter que la motivation esthétique, parce qu'elle passe par un sens esthétique qui varie, est donc à double tranchant. Si pour certains, le jardinage écologique valorise la spontanéité et la présence de végétaux qui sont aussi autonomes, d'autres y voient un manque d'entretien. Pourtant la Charte de la végétalisation de l'espace public parisien comporte à la fois ces deux exigences que sont le jardinage écologique et la propreté du dispositif. Une de nos enquêtées pensait par exemple laisser des feuilles mortes en saison d'hiver afin de couvrir son sol et de favoriser la vie microbienne mais l'agent de propreté passant derrière les a enlevé "parce que ça fait sale". La question de l'esthétisme se lie donc difficilement à celle de l'entretien, d'une part parce que ces conceptions varient suivant les individus mais aussi parce que la "la perception du végétal en ville est traditionnellement empreinte des modèles hygiénistes hérités du XIXe siècle (Dubost et Lizet, 2003) : végétaux domestiqués, taillés et tenus, contrastant avec des surfaces minérales dominantes" (Ramos, 2018). Le contexte urbain, avec toutes les difficultés qu'il soulève pour ces démarches, ainsi que le manque de moyens relevé par les enquêtés contribue également à complexifier cette question de l'esthétisme et de l'entretien qui pourrait, communément, lui être associé. Si la végétalisation des pieds d'arbres et bacs entraîne un engouement de la part de différents acteurs, elle rencontre également des freins. Différentes contraintes sont rapportées par les végétaliseurs, participant également de manière systémique à l'aspect, l'esthétisme et donc l'entretien des parcelles.

#### **Les motivations pour la végétalisation habitante en espace public, ce qu'il faut retenir :**

- **Elles reposent sur le collectif en tant que moyen de favoriser la vie sociale, de susciter de la curiosité et de s'approprier l'espace**
- **Elles se basent sur le besoin ou la découverte ou la re-découverte d'un lien à l'environnement, permettant une sensibilisation à l'écologie et une éducation à l'attention**
- **Elles émanent aussi de sensibilités esthétiques mais dont le consensus est complexe**

## **II - Les freins limitant ces pratiques de végétalisation**

*L'accès à l'eau révèle des freins de différentes origines : moyens, gestion collective et services municipaux*

La question de l'abandon des dispositifs est indissociable des contraintes que rencontrent les végétaliseurs dans leur pratique. Ces contraintes, ces freins, peuvent être combattus ou évités par certains qui considèrent les motivations et les retours positifs d'une plus grande importance. Cependant, si la balance s'inverse, l'abandon s'approche. L'accès à l'eau est indispensable pour les pratiques de végétalisation en lieu public. Il n'est cependant pas toujours aisé, et certains végétaliseurs habitent loin de leurs dispositifs de végétalisation, ce qui peut en décourager certains.

*"Si je dois rentrer chez moi, j'habite au troisième étage sans ascenseur, pour arroser (...), eh bien je vais me fatiguer très vite." Entretien n°4*

### **II-1 Les moyens nécessaires**

Cet accès à l'eau révèle donc un ensemble de problèmes, qui concerne **les moyens nécessaires** à l'entretien d'un pied d'arbre.

*“Pour les gens qui jardinent je pense qu’il doit y avoir aussi des problèmes d’argent, parce que je ne sais pas qui finance les graines, les outils, je ne sais pas du tout qui finance ça. Ça amène une difficulté.” Entretien n°7*

Ces moyens comprennent les moyens matériels : l'arrosage mais aussi le jardinage en tant que tel. Il faut des outils spécifiques, de la terre, des plantes, des accessoires de décoration ou de barrière. Si l'entretien efficace des parcelles nécessite des moyens matériels indispensables, le manque de ces moyens, chez certains, conduit au manque d'entretien, au manque d'aspect entretenu ou au découragement qui conduit à l'abandon progressif des dispositifs.

*“De temps en temps, ils nous ont donné un petit peu de terreau. Mais personnellement, au printemps, j’ai dû aller acheter des sacs quoi. Parce que la terre est très argileuse, elle se tasse beaucoup. Il fallait une bonne quantité de terre (...) On achète nous-même. On a de temps en temps un petit sachet de graines, mais rien de plus. Mais je trouve ça très dommage, parce que finalement on dépense beaucoup d’argent maintenant sur le choix des plantes. Et si on pouvait avoir des aides pour délimiter, ce serait plus joli quoi.”. Entretien n°8*

En plus de révéler des difficultés pour les végétaliseurs, l'accès à ces moyens révèle des inégalités existant dans le quartier. Si cet accès représente un obstacle surmontable pour certains, ce n'est pas le cas pour toutes les catégories socio-économiques, fort diverses dans ce quartier de Place des Fêtes. Tout le monde ne peut pas se fournir en eau, outils, plantes, accessoires si ces moyens sont à obtenir par soi-même. Or, c'est un enjeu réel au regard de la demande d'impliquer davantage de publics.

## II-2 Du problème lié au manque de gestion collective

Ce manque d'accès ou de disponibilité des moyens et ressources est aussi révélateur d'un deuxième problème que rencontrent certains acteurs : la **gestion collective**. L'accès à l'eau ou aux autres besoins matériels pourrait être simplifié par des collaborations avec ceux qui ont une source d'eau proche du pied d'arbre, mais ce n'est pas toujours évident. Cette gestion collective, déjà évoquée dans les motivations lorsqu'elle est existante, peut représenter un frein lorsqu'elle est inefficace, ou insuffisante. A propos d'une cour intérieure en face d'un pied d'arbre :

*“On va demander d’aller chercher de l’eau chez eux. Ils n’ont pas voulu du tout, parce qu’en fait ça nécessiterait de donner des codes.”. Entretien n°3*

Des individus isolés peinent à entretenir leur pied d'arbre de façon continue, en particulier lors de leur départ en vacances, ou de leur déménagement. Et le contexte d'une vie active à Paris ne semble pas non plus, pour certaines catégories socio-professionnelles, propice à un entretien individuel suffisamment régulier. Si des végétaliseurs retraités accordent du temps à cette

pratique, le cadre professionnel de certains individus est incompatible avec cet investissement temporel.

*“Et très très vite quand les gens s’en vont, et à Paris y’a du gros déménagement, ça tombe à l’abandon. (...) les pieds d’arbres devant le cimetière, moi je connais des gens qui s’en occupaient, ils ont déménagés, et maintenant ça ressemble à des poubelles.” Entretien n°1*

La question de la transmission des permis et des responsabilités est donc manifestement comprise dans ce manque de gestion collective, plus particulièrement dans un contexte de vie active urbaine. Ceci induit également l’assèchement des parcelles végétalisées publiques, en particulier en été, période de vacances et également la plus critique au niveau des besoins en eau. Cet assèchement participe, avec le manque de “vision d’ensemble”, à l’aspect abandonné évoqué par certains. Cette vision d’ensemble correspond à des projets qui seraient à grande échelle spatiale (des pieds d’arbre dans le même thème, avec un projet commun, à l’échelle de toute une portion de rue, d’une rue entière, d’un quartier...) et grande échelle temporelle (avec un entretien pérenne au fil des ans). **Ce manque de gestion collective, déploré par certains, participe à l’abandon des parcelles qui ne sont pas toujours entretenues par un collectif.** Le bien supposé commun et public ne l’est plus pour la personne qui en est responsable, qui peut finir par considérer cet entretien comme un fardeau plutôt que comme un loisir ou un lieu de détente et de créativité. Le dispositif de végétalisation est d’abord une affaire individuelle, puisqu’il y a un titulaire qui possède le “permis” et pourtant, la responsabilité d’une parcelle est supposée être partagée : de nos entretiens sont souvent ressorties les notions de “commun”, de “responsabilité collective”, ou encore celle “d’engagement des citoyens”, notamment lorsqu’il s’agissait de lier les contraintes d’un espace public (incivilités et contraintes matérielles) avec la gestion individualisée d’un dispositif de végétalisation (pied d’arbre ou bac).

### II-3 Faire avec les services municipaux

Outre des acteurs privés, cet accès à l’eau pourrait être favorisé par **les services municipaux**. En effet, ceux-ci sont responsables de l’arrosage des arbres, mais leur intervention au niveau des pieds d’arbre reste exceptionnelle. Parmi nos enquêtés, ces services sont perçus comme des atouts mais aussi comme des contraintes supplémentaires. Une de nos enquêtées parlait par exemple de l’accès à l’eau dans les rigoles dont on ne sait jamais réellement à quel moment elle coule. Et si la Charte de végétalisation de l’espace public parisien évoque l’existence des fontaines, et que celles-ci sont répertoriées et localisées, elles n’ont pourtant pas été évoquées une seule fois par nos enquêtés. Par ailleurs, les jardiniers de la ville sont perçus comme des aides potentielles pour cet arrosage mais n’interviennent pas au niveau des pieds d’arbre, ce qui est déploré par une grande part des personnes interrogées. Certains initient ainsi un dialogue avec des responsables des services mais se découragent face au changement de ces responsables : le responsable n’est pas le même du jour au lendemain. Ce qui contribue à créer de la discontinuité et une certaine rupture dans la communication possible avec les services en question. C’est également le cas des fontaines car si elles sont connues, elles n’en sont pas pour autant utilisables par manque de coordination :

*“Alors sur ces bacs, il y a une borne fontaine qui est installée. Vous regardez, il y a une borne mais ils ont donné la clé seulement en juillet. Donc si on avait pas arrosé, il y aurait plus de plantes (...). C’est un point d’eau mais qui n’est pas accessible au public. Il faut une clé.” Entretien n°5*

Certains déplorent donc un **manque d’accompagnement** de la part de la Mairie. Les initiatives de ces végétaliseurs ne semblent pas suivies par les services municipaux suivant les propos des enquêtés qui les perçoivent alors, au contraire, comme des freins à leur pratique. La Mairie de Paris propose des permis de végétaliser, permettant l’inclusion des habitants dans l’entretien des parcelles publiques. Dans le même temps, le Charte signale “qu’une fois le permis délivré, le titulaire prend à sa charge : l’aménagement (pose de jardinières, de bordures...), la plantation, l’arrosage, l’entretien régulier, le nettoyage, l’affichage, durant toute l’année”. Cette charge de responsabilités semble apporter plus de dissuasions que d’incitations positives à végétaliser, même si la plupart des enquêtés semblent quand même trouver du plaisir à embellir leur cadre de vie.

A ce manque d’accompagnement matériel est associé un **manque de communication** et d’accès à l’information constaté par plusieurs enquêtés. Si des ressources numériques existent, elles sont peu citées par les acteurs de la végétalisation publique. Les demandes de ces derniers pourraient parfois être satisfaites via ces aides numériques, il s’agit donc, pour certains, d’un problème de connaissance de ces aides et des outils pour les obtenir. Les détails des démarches associées à l’obtention d’un permis de végétaliser ne sont pas toujours connues via la mairie, voire pas connues du tout :

*“Déjà, je ne sais pas grand-chose sur les pieds d’arbre, mais c’est organisé comment ? Ça se fait par un collectif sur un pied d’arbre ou c’est individuel, comment demande-t-on un permis ?” Entretien n°7*

Un manque de savoirs est aussi déploré par certains jardiniers en herbe, qui n’ont pas connaissance des aides numériques disponibles et demandent :

*“peut-être une session d’information, un jardinier, horticulteur professionnel, qui pourrait nous donner des indications sur quoi planter par rapport à notre disposition de ces carrés quoi, de ces pieds d’arbres.” Entretien n°8*

D’autres font face à **la destruction de leur(s) parcelle(s)**, qui les conduit à considérer l’option de l’abandon. Leurs propos révèlent leur implication affective, qui est mise à mal lors du non-respect de leur dispositif :

*“La propreté est passée faire le ménage dans les pieds d’arbres non investis (...) On a été plusieurs à être complètement rasé (...) ils ont tout ravagé, ce qui fait qu’on s’est retrouvé avec un pied d’arbre dégagé, nettoyé. Plus récemment, le service propreté a failli bétonner notre pied d’arbre, pendant des heures, ça a été affolement, colère, et puis désir d’abandon.” Entretien n°3*

Les services municipaux favorisent l’accès à ces dispositifs et leur entretien aux citoyens et habitants du quartier via la délivrance d’un permis de végétaliser. Cependant, suite à cela,

les rapports peuvent être parfois complexes avec ces multiples services, malgré cette volonté commune et unanime de végétaliser l'espace public. Ces rapports peuvent miner la motivation des végétaliseurs citoyens. En effet, une part de ceux-ci se sentent abandonnés, peu suivis par la Mairie de Paris voire empêchés dans leur pratique lorsque les services de propreté détruisent les résultats de leurs pratiques. **La Mairie de Paris semble connaître ces problèmes et proposer, au vu des ressources numériques, des solutions. Cependant, ces solutions ont l'air de ne pas être confrontées au réel dans certains cas.** Les fontaines sont peu connues ou inaccessibles. Les sacs de terreau et de graines fournis le sont en trop faible quantité pour les dispositifs de végétalisation. Les formations et conseils ne sont pas cités par les végétaliseurs.

Outre ces problèmes révélés par l'accès à l'eau, les végétaliseurs rencontrent une autre difficulté principale, en particulier les **incivilités** de la part des passants. Des débris jetés à même le pied d'arbre, des poubelles déposées sur les végétaux, des usages de toilettes pour animaux de compagnie sont autant de déchets que ces végétaliseurs doivent nettoyer chaque jour. Il y a donc un problème de **valorisation des dispositifs**. La valeur des efforts des végétaliseurs, lorsqu'elle est reconnue par des passants, participe à leur motivation pour cette pratique. Cette **valeur**, totalement subjective, est parfois minorée par des passants qui ne respectent pas les dispositifs. Les vols de plantes semblent également récurrents chez la plupart des enquêtés. Ce frein empêche des individus de se lancer dans un projet :

*“Moi je n'aurais pas le courage de faire ça, parce que justement c'est abîmé par les chiens ou par des personnes. Les plantations ne sont pas souvent respectées quoi.” Entretien n°7*

Ces biens correspondent à du quasi-collectif : ce bien, qui s'adresse bel et bien à un usager (le végétaliseur), produit cependant des bénéfices collectifs pour l'ensemble de la société. Cela implique donc une dimension d'intérêt général (Graizon, 2019). La question de la responsabilité se pose donc : de celle des services municipaux, elle passe quasi uniquement à celle du végétaliseur dans les faits. Une coopération entre le végétaliseur, les services municipaux et les habitants du quartier permettrait un entretien sûrement plus complet et régulier de la parcelle. En effet, les stratégies que trouvent les végétaliseurs pour pallier aux freins démontre également l'importance du collectif dans cette pratique.

#### **Les freins limitant ces pratiques de végétalisation, ce qu'il faut retenir :**

- **Les moyens nécessaires à cette pratique sont insuffisants pour certains.**
- **Le manque de gestion collective ou les services municipaux, qui pourraient permettre de pallier cette difficulté, se transforment, dans certains cas, en contraintes supplémentaires.**

**→ Ces contraintes émergent d'incompréhensions entre les végétaliseurs et les services municipaux, qui proposent des solutions qui ne semblent pas perçues ou inefficaces.**

### III - Les stratégies de pérennisation des pratiques de végétalisation habitante

*Vers l'idéal d'un collectif qui fait "tenir" les dispositifs de végétalisation en ville...*

Force est de constater au travers de nos entretiens que malgré tous les obstacles auxquels font face les végétaliseurs de l'espace public, de nombreuses stratégies ingénieuses, créatives et originales sont développées par ces habitants. Bien que certains habitants se découragent et abandonnent leurs dispositifs, de nombreux végétaliseurs impliqués affectivement<sup>1</sup> envers leurs pieds d'arbres ou leurs bacs végétalisés arrivent donc à trouver des solutions pour que leur dispositif "tienne".

#### III-1 Faire tenir un pied d'arbre "ensemble" : entre vigilance, prévoyance, reconnaissance et confiance :

Pour une majorité des végétaliseurs interviewés, il est plus facile d'entretenir un pied d'arbre ou un bac à plusieurs, notamment pour diminuer la surcharge liée à l'entretien, comme par exemple *"On a essayé de trouver les astuces : de laisser la clé de la borne qui permet d'avoir de l'eau dans le café du patio, juste à droite de la boulangerie. Donc c'est là que la clé était laissée aux volontaires pour arroser."* Entretien n°10

Cette situation met en avant une caractéristique principale pour gérer ces dispositifs à plusieurs, **la vigilance**, qui peut être caractérisée comme "une forme de doute, engagé dans l'action et dans le monde" (J.Goizauskas, 2019, p.67). Cette vigilance collective, nécessaire pour prendre soin d'être vivants fragilisés par un environnement urbain compliqué tel qu'explicité dans la partie précédente, nous a été mentionnée par de nombreux acteurs de la végétalisation : *"On est toujours dans l'alerte"* (Entretien n°3). Il s'agit pour les végétaliseurs d'avoir un état de vigilance sur les besoins vitaux des plantes dont ils s'occupent, savoir quand ils requièrent de l'eau, du compost, etc, mais aussi face aux comportements humains qui pourraient nuire à leurs plantations. La proximité géographique du jardinier avec son dispositif est un élément clé de cette vigilance collective. C'est en effet parce qu'une végétaliseuse avait vue sur son pied d'arbre depuis sa fenêtre qu'elle a pu se rendre compte que celui-ci était menacé d'être bétonné, et qu'elle a pu résoudre le problème (voir Fig X). La **prévoyance** permet aussi d'anticiper les incivilités afin de les prévenir. Les acteurs créent des barrières pour empêcher les chiens de passer dans les pieds d'arbres, ou encore créent des panneaux incitant à y faire attention : *"ya des espèces de petites barrières basses. [...] c'est important de les délimiter. Sinon... ya de la casse. Il faut que ça paraisse"* (Entretien n°5). Il s'agit alors de visibiliser le dispositif dans l'espace public. De plus, certaines personnes nous ont aussi fait part du fait que **la reconnaissance sociale** favorise le respect des dispositifs de végétalisation : *"A partir du moment où on voit que c'est géré par les gens du quartier, parce que c'est artisanal, les gens sont très respectueux. [...] Et souvent les plates-bandes sont mieux respectées quand ils voient que c'est pas professionnel, que c'est quelqu'un du quartier."* (Entretien n°5). Le partage

<sup>1</sup> Nous utilisons ce terme car nous avons noté que les végétaliseurs interrogés associent à leurs pratiques des propos d'ordre émotionnel, allant du plaisir ("content" entretien n°10), à la colère ("affolement puis colère" entretien n°3), ou encore au découragement ("désir d'abandon", entretien n°3).



collectif d'une vigilance d'une reconnaissance et d'une prévoyance permet donc de créer un **réseau de confiance**, propice à la pérennisation de la végétalisation habitante.



*Fig 1 : Pied d'arbres du secteur de Place des Fêtes dans le XXème arrondissement, ayant failli être bétonné. Les ouvriers ont dû écrire en toute lettre "Ne pas toucher", après la contestation de la végétalisuse face aux différents services de la mairie.*

### III-2 Mobilisation des moyens par la création d'un réseau

Le collectif dans la végétalisation habitante du secteur de Place des Fêtes passe entre autres par une **mobilisation des moyens** entre différents acteurs. Nous avons pu constater l'existence d'un véritable **réseau informel** qui regroupe des associations de jardins partagés, des habitants s'occupant de pieds d'arbres et de bacs, ainsi que des jardiniers de la ville de Paris. Il est premièrement intéressant de remarquer que la majorité des pieds d'arbres et bacs végétalisés observés sur le terrain sont situés à proximité des jardins partagés.



*Fig 2 : Carte présentant les différents bacs de végétalisation et pieds d'arbres dans le secteur de Place des Fêtes du XIXe arrondissement.*

Ceci a été aussi corrélé au fait que de nombreuses personnes s'occupant de pieds d'arbres ou de bacs participaient aussi au jardinage de jardins partagés comme explicité dans la citation suivante : "Dans notre jardin, nous avons une personne qui est adhérente du jardin et qui aide une personne à végétaliser des pieds d'arbres de la rue des Lilas.". Entretien n°4.

Ce réseau permet de faciliter l'accès aux moyens pour les pieds d'arbres, notamment l'accès à l'eau : "Je leur ai proposé qu'on puisse participer à mettre des plantes. Parce que pour nous, ça nous est plus facile.

*On a les outils, on a les plantes, on a l'eau. [...] Au début on a tiré un tuyau venant de notre jardin pour pouvoir arroser.” Entretien n°5*

Les jardins partagés donnent aussi des **plantes** aux personnes qui s’occupent de pieds d’arbres ou de bacs : *“Quand quelqu’un nous demande des boutures. On est toujours prêt à en donner.” Entretien n°4*

Mais les échanges de plantes se font aussi dans d’autres types de réseaux. Plusieurs végétaliseurs nous ont fait part d’échange de plantes entre collègues ou voisins qui déménagent ou n’arrivent pas à faire pousser leurs plantes. Enfin, des jardiniers de la ville de Paris donnent aussi des plantes à des jardins partagés lorsqu’ils doivent démonter les plates bandes chaque année en automne. Le jardin partagé agit alors comme une **plaque tournante** : les responsables envoient des mails aux habitants de place des Fêtes s’occupant de pieds d’arbres ou de bacs pour donner les plantes récupérées. Il existe donc des **personnes relais**, qui font exister ces réseaux, tel ce végétaliseur qui m’expliquait : *“Je fais attention de noter les gens qui s’occupent de pieds d’arbres et qui sont susceptibles d’avoir besoin de plantes quoi, qui ont des jardins d’immeubles, des choses comme ça. Et euh c’est pas sûr qu’ils aient accès et donc je les repère individuellement. Là j’ai 25 personnes.” (Entretien n°5).*

Bonjour à toutes et tous,  
Un nouvel arrivage de plantes bisannuelles, à repiquer, - merci de l'appui que nous offrent les jardiniers de la ville de Paris.  
Il s'agit principalement des campanules et des myosotis. Cela peut convenir pour pieds d'arbre ou bacs.  
Il y a environ 150 plantes. Donc, nous vous suggérons de vous limiter entre 5 et 10, afin que tous puissent en bénéficier.

*Figure 3: Extrait d’un mail envoyé par un responsable de jardin partagé à des personnes s’occupant de pieds d’arbres et bacs.*

De manière générale, plusieurs personnes du secteur de Place des Fêtes nous ont fait part d’une bonne entente existant entre certains jardins partagés, qui lorsqu’ils sont en communication avec les végétaliseurs de bacs ou pieds d’arbres, participent à la durabilité des pratiques de végétalisation.

### **III-3 Espèces pérennes ou spontanées, espaces durables**

La pérennité des espaces végétalisés est aussi mise en jeu par le type de végétaux plantés. Dans l’exemple précédemment mentionné, les jardiniers de la ville de Paris s’occupant de jardins à proximité du secteur de Place des Fêtes donnent en grande majorité des **plantes vivaces<sup>2</sup> ou bisannuelle<sup>3</sup>** qui sont normalement jetées dans le démontage des platebandes. Par exemple, lors de l’enquête, des tiarrelles (vivaces) ou encore des Myosotis des Alpes (bisannuelles) ont été données. Ce type de plante peut donc repousser pour une ou plusieurs années dans les bacs, pieds d’arbres et jardins d’immeubles des habitants : *“Dans un an elles fleuriront chez vous” (Entretien n°5).*

L’intérêt dans ce genre d’échange est double : les plantes ne sont pas jetées alors qu’il leur reste encore de belles années pour grandir, et les habitants qui végétalisent peuvent récupérer gratuitement

2 C’est à dire des plantes vivant plus de deux ans.

3 C’est à dire une plante vivant pendant deux ans.

des plantes, qui ont une plus longue durée de vie que certaines plantes annuelles de pieds d'arbres plantées, telle que les pétunias ou les capucines.

D'autres végétaliseurs nous ont fait part du fait qu'ils appréciaient laisser certaines adventices qu'ils jugeaient jolies s'installer : *“Maintenant ils laissent les graminés monter. C'est entre guillemet naturel, ça pousse tout seul. C'est très élégant et c'est très joli.”*(Entretien n°1). Comme mentionné en première partie, même si nos entretiens montrent une différence de jugement concernant ces adventices, il a été montré de manière plus globale par le nuancier que l'état du couvert végétal était un critère important pour caractériser le bon entretien d'un pied d'arbre, et qu'il y avait peu de différences significatives de jugements entre un couvert végétal anthropique ou spontané. Ces plantes spontanées participent à garder de la verdure, qui est donc perçue comme “entretenu”, et à laisser reposer le sol sans surcharge de jardinage pour les végétaliseurs.

Les plantes pérennes ou spontanées permettent donc de pérenniser les dispositifs de végétalisation, de diminuer la charge d'entretien, et donc de diminuer les risques d'abandons.

### III-4 Le pied d'arbre comme bien commun

Finalement, comment fait-on “tenir” un pied d'arbre dans le temps et dans l'espace ?

Comme nous l'avons mentionné dans la première partie, les végétaliseurs sont motivés à l'idée de végétaliser car cette activité leur permet de s'appropriier des parcelles de l'espace public, de les adapter à leur propre convenance, et donc de faire preuve d'une agentivité créative, d'une implication affective qui peut être source de plaisir. L'installation des dispositifs (pieds d'arbre, bacs, pots...) est au départ liée à l'individu qui demande le “permis de végétaliser”, mais ce dispositif devient aussi un bien public dès lors qu'il est soumis aux usages d'un espace commun à tous : il devient d'intérêt général<sup>4</sup>. Ce que nous remarquons au travers de nos entretiens tient au fait que le découragement qui peut se profiler dans le temps de gestion d'un pied d'arbre, trouve un contrepoids important dans l'appropriation collective de celui-ci puisqu'elle permet de réactualiser la motivation à l'installation de ce genre de dispositifs, et à les faire tenir dans le temps et l'espace.

Les habitants, en se regroupant sous forme de collectif, en négociant ensemble leurs pratiques, passent d'un engagement individuel à un engagement collectif qui **facilite une appropriation collective de l'espace public, ce qui semble faciliter la pérennisation de ces dispositifs** : *“ Ce sont des éléments qui peuvent être un peu fragiles et qui demandent du respect des gens. Et quand vous voyez que les espaces verts tiennent, ça veut dire que les gens font attention à leur environnement, leurs espaces, ils sont très soigneux. Le public qui s'occupe plus des zones publiques, ça veut dire qu'il respecte plus son environnement, qu'il y fait attention, qu'il y est attaché. Et puis il y a aussi la convivialité...”*(Entretien n°5)

#### **Stratégies de pérennisation des pratiques de végétalisation habitante, ce qu'il faut retenir :**

- **De nombreux végétaliseurs sur Place des Fêtes s'associent pour végétaliser l'espace public et pallier aux obstacles mentionnés en partie II. La vigilance, prévoyance,**

<sup>4</sup> C'est -à -dire “l'idée que le bien ou le service rendu, qui s'adresse à un usager/individu clairement identifié, produit cependant des bénéfices collectifs pour l'ensemble de la société.” (Aurélien Graizon, 2019)

reconnaissance et confiance collective partagée au cœur de réseaux informels de mutualisation des moyens (eau, plantes, outils ...) facilite la pérennisation des dispositifs de végétalisation. Les plantes pérennes ou spontanées participent à la durabilité des espaces, qui peuvent devenir par le biais de ces différentes interactions des biens communs, auxquels les habitants font attention.

## Limites de l'étude

Le contexte sanitaire actuel limite, évidemment, la portée de la recherche, en réduisant les opportunités d'interaction avec les parties prenantes. L'obtention d'interviewés et les plateformes de diffusion de notre enquête ont été l'un des défis de ce travail. Malgré cela, des résultats positifs ont été obtenus avec les entretiens à distance, démontrant ainsi un grand intérêt pour la végétalisation de la part des habitants du secteur.

Cette motivation des habitants peut être vue comme un avantage pour la recherche, et en même temps comme un possible biais. La notion d'*enclichage*<sup>5</sup> évoqué par J.-P. Olivier de Sardan peut servir à illustrer cet éventuel biais. Nos observations et interviewés étaient enserrées dans un réseau particulier : l'association de la Maison de la Place des Fêtes et les jardins partagés. Cela, en effet, favorise la place et l'importance du collectif, car les personnes que nous avons pu contacter étaient d'emblée fortement impliquées dans la vie associative du secteur. Il est donc possible que nous ayons surreprésenté nos conclusions et surestimé la notion du collectif dans la végétalisation habitante à Place des Fêtes. Néanmoins, dans ce cas, la « clique » choisi (*i.e.* réseau des jardins partagés) était, principalement, basé sur la disponibilité des ressources pour mener la recherche, toujours dans le contexte de la crise sanitaire. En raison de ce biais, nous avons eu peu de participation de non végétaliseurs (trois personnes), peu de personnes végétalisant la voie publique de manière individuelle, et peu de végétaliseurs dans le quartier de Mouzaïa. En outre, nous n'avons pas eu accès à une grande variabilité de catégories socio-culturelles ou socio-professionnelles. Ces dernières catégories pourraient clairement enrichir les conclusions de ce travail par l'ouverture d'autres points de vue.

Enfin, pour fournir une analyse intégrale des raisons de l'abandon des dispositifs de végétalisation habitante, nous considérons que la perspective institutionnelle (*i.e.* mairie de Paris et autres services municipaux) aurait pu être intéressante. Pourtant, les données obtenues conduisent à des analyses concluantes et à la fourniture d'outils conceptuels pour la prise de décision par les entités en charge.

## Conclusion

L'un des aspects qui différencie le secteur Place des Fêtes est la forte présence du collectif, la motivation des habitants à créer des liens autour de la végétalisation, que ce soit au pied d'arbres ou dans des jardins partagés. L'implication d'autres personnes et instances dans la gestion des parcelles est évidente, car la gestion d'une parcelle en solitaire n'a pas beaucoup de sens puisque l'espace public est un bien commun. Au-delà des avantages sociaux et affectifs du travail collaboratif, le collectif apporte des solutions aux freins et faiblesses matérielles et immatérielles. Il est souligné la nécessité de créer une voie de communication interactive entre les végétaliseurs, les associations et les organismes publics dans la recherche de stratégies de pérennisation de la végétalisation habitante.

<sup>5</sup> De Sardan J.-P. 1995. La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie. Enquête [En ligne], 1. DOI : 10.4000/enquete.263.

Cela permet de contrebalancer les effets négatifs et de résister à la principale menace : le bétonnage et l'abandon volontaire de pieds d'arbres.

Les végétaliseurs ont une implication qui dépasse les responsabilités civiles de l'entretien de l'espace public, mais qui devient un exercice et un engagement affectif. Ergo, l'abandon des parcelles n'est pas forcément lié à un manque d'engagement des détenteurs d'un permis de végétalisation, mais du manque de soutien et de concertation des stratégies et des mesures de la part des institutions pour assurer la pérennité de ces dispositifs. De même, ils se sentent négligés au vu du contexte de la vie urbaine et les cycles de vie des plantes, comme facteurs qui influencent les périodes de dormance dans l'entretien des parcelles. L'image de ce qu'est un beau pied d'arbre et un bon pied d'arbre, au regard des exigences de la Charte qui portent à la fois sur le jardinage écologique, l'apport pour la biodiversité, ainsi que la propreté et l'entretien doivent donc tenir compte de ces aspects.

## Analyse AFOM



Figure 4. Résumé des forces (atouts), faiblesses, opportunités et menaces qui conditionnent la continuité ou l'abandon de la végétalisation dans le secteur Place des Fêtes.

## Préconisations

### 1) Accroître l'impact des réseaux de communication

Aux habitants du XIXe: faciliter l'**accessibilité de l'information à un public plus large** pour informer sur l'existence et le fonctionnement des permis de végétaliser. Ceci peut être fait à travers l'utilisation de panneaux publicitaires, à travers les journaux, et en synergie avec les conseils de quartier, pour favoriser ceux qui ont un accès limité à Internet. Il est également recommandé de mettre à jour, constamment, le site *Végétalisons Paris*.

Entre les différentes parties: établir une **communication continue et efficace** entre la mairie, les végétaliseurs de pieds d'arbres et les jardiniers de la ville de Paris. Plusieurs de nos interlocuteurs ont mis en évidence un sentiment de manque de soutien et de suivi de la mairie. Une communication continue pourrait améliorer les conditions de travail pour les végétaliseurs et prévenir des inconvénients comme le bétonnage.

### 2) Favoriser l'échange de savoirs sur les pratiques de jardinage

Bien que cette initiative est déjà proposée par la mairie, il serait important qu'elle soit connue du grand public. A travers des ateliers et formations en jardinage, il est possible d'attirer plus de personnes intéressées par la végétalisation de l'espace public.

Participation de végétaliseurs: il pourrait être intéressant, par exemple, d'impliquer les **personnes qui possèdent déjà un permis de végétaliser comme animatrices de ces ateliers**, car étant des personnes du secteur, il est possible de potentialiser les réseaux de coopération interinstitutionnelles, le partage d'expériences et l'identification des problèmes à résoudre au niveau de chaque secteur. Ce serait, en outre, une façon de reconnaître et de valoriser le travail accompli par eux.

### 3) Faciliter l'accès aux moyens

Pour limiter les abandons liés au manque de moyens, nous recommandons d'**augmenter la disponibilité de matériaux** tels que la terre, l'eau et les plantes. En ce qui concerne les barrières, il est recommandé de standardiser le matériel et la forme de celles-ci. Les données du nuancier et des entretiens suggèrent que cette caractéristique est l'une des limites dans l'esthétique des pieds d'arbres. L'accès à l'eau apparaît également comme l'un des obstacles majeurs. Nous suggérons donc la mise en place de dispositifs d'approvisionnement d'eau dans le secteur de Place des Fêtes. **Sur les cinq fontaines publiques recensées** sur le site *eaudeparis.fr*, **une seule est actuellement disponible** et est située dans la zone limitrophe de Belleville. La plupart des dispositifs de végétalisation habitante trouvés dans cette étude se trouvent dans la zone nord du secteur (c.f. Figure 1).

### 4) Encourager les initiatives collectives

Pour diminuer les cas d'abandon de la végétalisation, une gestion collective des pieds d'arbres est favorable. Pas seulement sur le plan pratique mais administratif. Par conséquent, nous recommandons la **co-responsabilité des permis de végétaliser**. De même, nous conseillons d'utiliser la **végétalisation habitante comme mécanisme pédagogique** pour l'enseignement de bonnes pratiques civiles, la conscientisation de la problématique environnementale et la promulgation d'un sentiment d'appartenance à l'espace public. Cela peut être fait avec le grand public, mais nous soulignons l'importance d'impliquer les écoles pour encourager l'engagement des jeunes dans la végétalisation.

## Bibliographie

- 1 : Goizauskas, J. 2019. Des règles de l'art en chantier Enquête sur la (re)connaissance de techniques de maçonnerie à base de terre crue sur deux chantiers de construction neuve en France. Mémoire-recherche. Pp. 67-113.
  - 2 : Graizon A.. 2019. De la participation à l'appropriation, la question de la gouvernance de projet. Champ social | Le sociographe. N°68. Pp. 25-36
  - 3 : Ingold, T. 2013. Culture, Nature et Environnement. Marcher avec les dragons. Pp. 19-55. 509 p.. Ed. Zones Sensibles
  - 4: Ingold, T. 2001 From the Transmission of Representation to the Education of Attention. In The Debated Mind: Evolutionary Psychology vs. Ethnography. Harvey Whitehouse, ed. Pp. 113–153. Oxford: Berg.
  - 5 : E. Moreau, B. Bouvier. 2020. Les quartiers parisiens de la politique de la ville. Contrat de ville 2015-2020. APUR [En ligne] Consulté le 25/11/2020 (<http://apur.org>).
  - 6 : Ramos A. Le jardinage amateur comme modèle pour une imagerie de l'espace public contemporain.. Projets de paysage [En ligne], 19 | 2018, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 28 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/381>
- Cite :  
Dubost F. et Lizet B. 2003. Bienfaisante Nature. Communications, n°74. P. : 240.  
Ed. Seuil.

### Sources numériques

- [Charte de végétalisation de l'espace public parisien](#)
- [carte des fontaines](#)



## Annexes

### Annexe 1. Charte du profil des informateurs

Code Entretien	Végétaliseur	Type de dispositif végétalisé	Impliqué dans une association liée à la végétalisation
1	AR	Jardin partagé	Oui
2	HR	Non-végétaliseur	Non
3	EB	Jardin de son immeuble, jardin partagé et un pied d'arbre	Oui
4	GV	Jardin partagé	Oui
5	MT	Jardin partagé et 8 bacs de culture	Oui
6	BL	Jardin partagé et 3 bacs de culture	Oui
7	CR	Jardin collectif privé	Oui
8	FL	Un pied d'arbre	Oui
9	PV	Jardin partagé	Oui
10	IP	10 bacs de culture	Oui
11	OT	Un pied d'arbre	Oui
12	EL	2 pieds d'arbre et jardin partagé	Oui
13	MG	Non-végétaliseur	Non
14	DB	Non-végétaliseur	Non



## **Annexe 2. Grille d'entretien semi-directif pour les végétaliseurs**

### **INTRODUCTION**

- Remercier la personne répondante pour sa participation et lui rappeler le sujet de notre recherche
- Informer du besoin d'enregistrement et demander le consentement au répondant. Rappeler à la personne que dans le cadre de notre éthique de recherche, son anonymat sera conservé.
- Informer le répondant de la durée de l'entretien et lui demander s'il possède des questions quant au processus de l'entretien ou quant au sujet de la recherche.
- Signature du formulaire de consentement après explication de son fonctionnement

### **MISE EN CONTEXTE**

1. Que pensez-vous de la végétalisation de Paris ?
2. Avez-vous une/plusieurs parcelle(s) de végétalisation ?
3. Depuis quand ?

### **QUESTIONS RELATIVES AUX RESENTIS ET AUX MOTIVATIONS**

4. Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous investir dans la végétalisation d'un pied d'arbre ? (Si abandon : Pareillement, quelles sont les raisons qui vous ont poussé à arrêter votre activité de végétalisation?)
5. Quel(s) aspect(s) positif identifiez-vous à cette pratique de jardinage ?
6. Avez-vous déjà ressenti un mécontentement à l'égard de votre pratique ou de la végétalisation participative en général ? A quoi est-ce lié ?
7. Quel(s) changement(s) cette pratique du jardinage dans l'espace public a-t-elle généré dans votre vie personnelle? De la même manière, cette pratique a-t-elle changé des choses dans votre vie sociale? Lesquelles?
8. Aviez-vous déjà une autre pratique de jardinage avant cela, ou un intérêt pour le monde végétal (plantes, potagers, etc) ?

### **QUESTIONS RELATIVES AUX RESENTIS ET AUX FREINS**

9. Pouvez-vous me décrire une difficulté/des obstacles que vous auriez rencontrés avec votre parcelle/bac ? Quelles sont les solutions que vous avez trouvées pour y remédier ?
10. Quel(s) aspect(s) négatif identifiez-vous à cette pratique de jardinage ?

### **QUESTIONS RELATIVES AUX DIMENSIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES**

11. Votre investissement dans le jardinage de pied d'arbre émane-t-il d'un désir personnel ou bien est-il né d'une dynamique collective (et si oui, à quel niveau: familial, associatif, voisinage)?
12. Selon vous, quels sont les aspects positifs et/ou négatifs relatifs à cette pratique en solitaire? Pareillement quels sont les aspects positifs et/ou négatifs relatifs au jardinage d'une parcelle en collectif?

- [si concerné] Pourriez-vous me décrire votre mode d'organisation collective pour entretenir la/les parcelle(s) végétalisée(s) ? (comment les rôles et le temps est répartis)
- [si concerné] Si vous vous occupez seul(e) d'une parcelle, pourriez vous me décrire votre organisation pour entretenir votre parcelle ? (mois ou saison type, qu'est ce que vous faites?)

## LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE LA/DES PARCELLE(S)

13. Où se situe(nt) votre/vos parcelle(s) (quel endroit précisément) ?
  14. Quelle est en est/sont la taille ?
  15. Pourriez-vous me décrire votre/vos parcelle(s) (est-elle bordée, par quoi ? Quels types de végétaux y avez-vous plantés ? Y a t il d'autre élément singulier ou significatif propre à votre parcelle ?)
  16. Pouvez-vous nous décrire l'apparence de votre parcelle en saison d'hiver ?
  17. Quelle est votre principale exigence à l'égard de votre parcelle ? Et le principal effet que vous recherchez sur votre pied d'arbre, balcon, cour ou autre... ? (vivant, fleuri, propre, joli, original...)
- \*Proposer qu'ils nous envoient des photos si volontaires*

## LES DISPOSITIONS MATÉRIELLES

18. Rencontrez-vous des difficultés pour votre pratique ?
19. Relancer sur : vol de plantes, bris de plantes, déchets, feuilles, arrivée de plantes non-cultivées ou non désirées (« mauvaises herbes »), arrosage, crottes de chiens
20. Quelles sont les solutions que vous avez trouvé pour y remédier ?

## QUESTIONS RELATIVES À LA PÉRENNISATION

21. Pourriez-vous me décrire les stratégies que vous avez trouvé afin de maintenir une régularité dans l'entretien de votre parcelle ? (dispositifs, organisation collective, gestes, type de plantation, par exemple). (et ont-ils fonctionné?)
22. Une fois votre "permis de végétaliser" arrivé à échéance, souhaiteriez-vous le renouveler ? et pourquoi ?
23. Avez-vous abandonné ou envie d'abandonner ? Pourquoi ?
24. A votre avis, pourquoi les gens abandonnent-ils ?
25. Disposez-vous du matériel nécessaire pour mener à bien votre activité ?
26. Où vous procurez-vous les plantes et le matériel ? Est-ce que ça coûte cher ? S'agit-il de récup, de don (de vol) ?
27. A quelle fréquence allez-vous sur cette/ces parcelle(s) ? (dans quel but, toujours pour l'entretien par exemple ? À quel moment ? et combien de temps ?)
28. Il y a des gens qui se plaignent du manque d'entretien... Qu'en pensez-vous ?

## CONCLUSION

- Souhaitez-vous réagir ou ajouter quelque-chose au regard des points évoqués lors de l'entrevue ?
- Remercier la personne pour sa participation et lui demander si elle possède des questions suite à cette entrevue
- Rappeler à la personne les termes de confidentialité et les droits de retrait

## Annexe 2.1. Grille d'entretien semi-directif pour les non-végétaliseurs

**INTRODUCTION** Idem Annexe 1

### MISE EN CONTEXTE

1. *Avez-vous une/plusieurs parcelle(s) de végétalisation ? >>> non*
2. Pratiquez vous d'autres activités liées au monde végétal ? (plantes à la maison, potager, etc.)

### QUESTIONS RELATIVES AUX PERCEPTIONS

3. Que pensez-vous de la nature dans les espaces publics ?
4. Comment trouvez-vous les rues/places/espaces publics que vous fréquentez ? Préférez-vous certains à d'autres et pour quelles raisons ?
5. Remarquez-vous les dispositifs de végétalisation des rues et places ? Que pensez-vous de cette végétalisation ?
6. Avez-vous des exemples de parcelles (dans le XIXe arrondissement ou ailleurs dans Paris) ?
7. Souhaitez-vous voir plus (moins ?) de zones végétalisées ?

### QUESTIONS RELATIVES AUX RESENTIS ET MOTIVATIONS

8. Avez-vous déjà songé à végétaliser ? Est ce que vous pensez que c'est une activité que vous aimeriez pratiquer ?

*[Si oui]*

- Quel type de dispositifs / lieux (pied d'arbre, jardin partagé, etc) ?
- De manière individuelle ou en faisant partie d'un collectif ? (le collectif peut être familial, voisinage ou un groupe dédié spécifiquement au jardinage)
- Pourquoi pensez-vous que cette motivation s'est éveillée en vous ? (situation covid, nouveau hobby, esthétique de la rue, besoin de se rapprocher de la nature)
- Quels sont les avantages ou les intérêts de la végétalisation pour vous et pour l'espace public ?
- Et les contraintes ?
- Quelles sont selon vous les stratégies à mettre en place pour pérenniser la végétalisation ? Ou pour favoriser plus d'implication, plus d'engagement des uns et des autres ?

*[Si non]*

- Sauriez-vous expliquer pourquoi ça ne vous attire pas ?
- Pensez-vous que vous le feriez, si vous aviez à votre disposition plus d'informations à propos de la possibilité de végétaliser ?
- Peut-être simplement Il ou elle ne végétalise pas la rue parce que cela ne l'intéresse pas, ou/et qu'il n'a pas le temps.
- Quelles sont selon vous les stratégies à mettre en place pour pérenniser la végétalisation ? Ou pour favoriser plus d'implication, plus d'engagement des uns et des autres ?

## QUESTIONS SUR LA DIMENSION COLLECTIVE

9. Avez-vous connaissance des associations ou groupes de votre quartier/secteur dédiés à la végétalisation ?
10. Que pensez-vous des associations qui végétalisent ?
11. Pensez-vous que ces collectivités mènent à d'autres avantages au-delà de l'exercice de végétaliser ?  
Par exemple, l'inclusion sociale ou la participation aux politiques citoyennes ?

**CONCLUSION** Idem Annexe 1

## Annexe 3. Attestation de consentement et protection des données

### Projet « La végétalisation habitante en question »

#### 1. Contexte et objet de l'étude

Les étudiants du Master Sociétés et Biodiversité –Diversité culturelle et Diversité Biologique (SeB-DCDB), ci-après désignés comme « les collecteurs », réalisent en novembre 2019 une enquête ethnologique. L'enquête est réalisée par Diana Aguado, Guillaume Kerdoncuff, Natacha Nitschek, Armelle Supervie.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet collaboratif en partenariat avec la Mairie du XIXe arrondissement de Paris et est coordonnée par Richard Raymond, chargé de recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et Léo Mariani, maître de conférences contractuel au Muséum national d'histoire naturelle Paris (MNHN). L'enquête est financée par le MNHN dans le cadre d'un module d'enseignement du Master SeB-DCDB.

Cette enquête vise à documenter et à analyser l'engagement des habitants dans la végétalisation participative des espaces publics. Elle nécessite la réalisation d'une campagne d'enquêtes auprès de personnes habitant le XIXe arrondissement de Paris, participant ou non à ces pratiques de végétalisation des espaces publics et, plus largement, auprès de personnes concernées par ces pratiques, ci-après désignées comme « les participants ».

#### 2. Déroulement de la participation à l'étude

##### 2.1. Modalités de réalisation des entretiens

Les collecteurs, étudiants du master SeB-DCDB du MNHN, réalisent des enquêtes auprès des participants. Les enquêtes menées par entretiens seront enregistrées dans un fichier audio, puis transcrites dans un fichier texte.

Les données obtenues à partir de l'étude seront utilisées strictement aux fins de ladite recherche.

##### 2.2. Droit de retrait

Le participant a la possibilité de demander à tout moment l'interruption de l'enregistrement et des prises de notes.

Le participant garde la possibilité de revenir sur ses choix à tout moment de l'entretien et au-delà, dans une période correspondant à la durée du projet d'étude (novembre 2020 - février 2021).

En cas de retrait de son consentement, le participant est informé que les données le concernant seront détruites.

### **3. Conditions d'utilisation de l'entretien**

Le participant autorise la citation à titre gracieux de ses propos dans le rapport d'étude et la présentation orale des résultats qui découleront de l'enquête dans les conditions définies dans le formulaire de consentement.

### **4. Protection des données à caractère personnel**

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) et de l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, le participant est informé de ce qui suit:

Les données traitées sont ses nom, prénom, qualité et sa voix enregistrée.

Les seuls destinataires de ces données sont le collecteur, les étudiants de son groupe de travail et les deux coordinateurs de projets.

Les fichiers audio et les transcriptions sont déposés dans un espace numérique de travail sécurisé, et accessible aux seuls destinataires précédemment cités.

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Les données sont conservées deux ans à la suite de la publication des résultats de l'étude.

Le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification à ses données, ainsi que de celui d'en demander l'effacement, de s'opposer à leur traitement et d'en obtenir la limitation dans la mesure où cela est applicable. Il peut donner des instructions sur le sort de ses données après son décès.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment, sous réserve de justifier de son identité, en adressant soit un courriel à l'adresse richard.raymond@mnhn.fr soit un courrier à Richard RAYMOND – Musée de l'Homme – 17 Place du Trocadéro – 75016 Paris. Dans ce dernier cas, il est nécessaire d'indiquer ses noms, prénoms et adresse.

Le participant dispose également du droit de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, de toute réclamation se rapportant à la manière dont le Muséum national d'histoire naturelle collecte et traite ses Données.

